



« MISE EN PLACE DE RESPONSABLES DES ETUDES EN EPLE ET LIEN AVEC

L'ORGANISATION DES CIO »

« *Rectorat de Créteil* »

NOTE DE RESTITUTION FINALE  
DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

---

## INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site [www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse).



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>Orientation</b> <b>Numéro du projet AP1_356</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : MISE EN PLACE DE RESPONSABLES DES ETUDES EN EPLE ET LIEN AVEC L'ORGANISATION DES CIO</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Démontrer l'intérêt d'un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel de l'EPLE dédié, en relation avec des prestations spécifiques dispensées par les CIO Résultats attendus : Améliorer le processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.
<b>Public(s) cible(s) :</b> en 2009 – 2010, 1 <sup>ère</sup> année, 559 élèves de Quatrième répartis dans 4 collèges tests, en 2010 – 2011, 2 <sup>ème</sup> année, ces mêmes élèves pendant leur classe de 3 <sup>ème</sup> , puis en 2011-2012, 3 <sup>ème</sup> année, les élèves de 3 <sup>ème</sup> de ces 4 collèges tests et des 4 collèges qui avaient été témoins pendant les 2 années précédentes.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Mise en place d'un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel dédié au sein de 4 collèges (les « responsables des études »), en lien avec les prestations spécifiques dispensées par les CIO, pour améliorer les processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Quatre collèges de l'académie de Créteil situés en zone urbaine sensible et répartis dans les départements 77, 93, 94.
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Cette expérimentation vise à montrer qu'en créant une nouvelle fonction de « responsable des études » dans les établissements scolaires, on peut développer les potentiels des élèves, les mettre en confiance, les motiver et donc diminuer l'échec scolaire
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> néant
<b>Partenaires financiers (avec montants):</b> FEJ : 395 896 € Rectorat : 1 393 577€
<b>Durée de l'expérimentation :</b> Durée initiale: 34 mois Durée effective : 34 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> Rectorat de Créteil <b>Type de structure :</b> un établissement public.
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure :</b> COPAS <b>Type de structure :</b> privée



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

Introduction

Page 5

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

A. Objectifs de l'expérimentation ..... page 5

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation ..... page 5

(analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé ..... page 5

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives ..... page 6

2.2. Analyse qualitative ..... page 9

3. Bénéficiaires indirects ..... page 9

## **II. Déroulement de l'expérimentation**

A. Actions mises en œuvre ..... page 9

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels ..... page 12

2. Partenaires financiers ..... page 12

C. Pilotage de l'expérimentation ..... page 12

## **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

A. Modélisation du dispositif expérimenté ..... page 13

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé ..... page 14

2. Actions menées dans le cadre du dispositif ..... page 14

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance ..... page 17

4. Impacts sur la structure ..... page 17

**Conclusion**

Page 17

## Introduction

Cette expérimentation d'une nouvelle fonction au sein des collèges a préfiguré la mise en place des « Préfets des études » qui a été expérimentée à la rentrée 2010 dans le cadre du programme CLAIR (circulaire n°2010-096 du 7-7-2010).

L'académie de Créteil a décidé de mettre en place un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel dédié au sein de 4 collèges (les « responsables des études »), en lien avec les prestations spécifiques dispensées par les CIO, pour améliorer les processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.

Ces personnes, recrutées en CDD, ont été présentes dans ces collèges pendant les deux années scolaires 2009-2010 (entrée en fonction en décembre 2009) et 2010-2011. Elles assuraient l'accompagnement des élèves de 4<sup>ème</sup> la première année, qu'elles « suivaient » en 3<sup>ème</sup> l'année suivante. Elles avaient à intervenir auprès de tous les élèves : aucune catégorie spécifique n'était a priori ciblée.

Elles ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement par différents services et personnels de l'académie, pendant toute la durée de leur mission.

Il s'agissait donc d'expérimenter une « nouvelle fonction » au sein des collèges, qui avait à s'articuler avec les autres fonctions déjà existantes et donc avec le travail d'autres catégories de personnels. Plusieurs activités, conduites par les responsables des études, ont eu un effet particulièrement positif pour les élèves dans la préparation de leur projet de poursuite d'études.

L'année suivante 2011-2012, a consisté à aider les équipes des collèges tests et témoins à développer ces activités, sans bénéficier d'un responsable des études, afin de repérer ce qui est transférable dans d'autres collèges.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### A. Objectifs de l'expérimentation

- accompagner les élèves dans la construction d'un projet personnel, scolaire et professionnel
- développer la confiance et l'estime de soi chez les élèves pour les aider à mieux réussir leur scolarité et leur future insertion
- démontrer l'intérêt d'un accompagnement individuel des parcours scolaires par un personnel de l'EPLÉ dédié, en relation avec des prestations spécifiques dispensées par les CIO

Résultats attendus : améliorer le processus d'orientation des élèves et diminuer les sorties précoces du système scolaire.

### B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

#### 1. Public visé

Cette expérimentation concerne les élèves de 4 collèges recevant un public défavorisé (collèges ambition réussite ou assimilés). Les responsables des études ont assuré en 2009-

2010 le suivi individuel des élèves de quatrième de ces collèges ce qui a touché 559 élèves. Puis, en 2010 – 2011, ils ont assuré le suivi des élèves de troisième.

En 2011 – 2012, au travers de l’outil « passeport orientation formation » qui a été fourni aux 1145 élèves de troisième des 4 collèges tests et 4 collèges témoins, les équipes devaient transférer une partie des actions repérées comme ayant eu un effet particulièrement positif pour les élèves dans la préparation de leur projet de poursuite d'études.

## 2. Bénéficiaires directs

### 2.1. Statistiques descriptives

En 2009 – 2010, les élèves des classes de quatrième des quatre collèges tests ont bénéficié d’entretiens individuels avec le responsable des études. Bien qu’aucun public particulier ne soit prioritaire, on a constaté que dans deux des collèges, les entretiens ont concerné 60% des élèves, alors que dans les deux autres, ce sont plus de 90% qui ont été reçus. La seconde année, le taux des élèves reçus est resté stable dans les deux premiers collèges, mais il a concerné 82% des élèves dans les deux autres. Tous les élèves des quatre collèges ont bénéficié des actions collectives prises en charge par les responsables des études.

En 2011-2012, le « passeport orientation formation » n’a pas été utilisé dans deux collèges, partiellement utilisé dans deux autres collèges et utilisé pour tous les élèves dans quatre collèges.

	<b>Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus en cours de dispositif</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>						
Jeunes	1200	559	65	635	1259	559
Adultes						
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	1200	559	65	635	1259	559

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		1259
16-18 ans		
18-25 ans		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		1259
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		1259
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles		574
Garçons		685
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		

	Prévision initiale	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
<p>Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML</p> <p>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML</p> <p>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</p>	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
<p>Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)</p> <p>Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)</p> <p>Régionale (une seule région)</p> <p>Inter-régionale (2 et 3 régions)</p> <p>Nationale (plus de 3 régions) ?</p>	Communale	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
<p>Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville</p> <p>Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville</p> <p>Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville</p>	Oui, la totalité de mon territoire	Oui, la totalité de mon territoire



## 2.2. Analyse qualitative

Les élèves participant font partie de quatre collèges situés soit en RAR (réseau ambition réussite) soit en zone urbaine sensible. Pour les deux collèges qui ont ciblé les élèves pour le premier entretien avec le responsable des études, il s'agissait en priorité des élèves doublants ou en grande difficulté scolaire, la première année ; puis les nouveaux arrivants et les élèves visiblement en difficulté pour définir un projet professionnel et de poursuite d'études, la seconde année. Par ailleurs, les élèves qui sollicitaient un entretien de façon volontaire, étaient reçus.

## 3. Bénéficiaires indirects

Les équipes pédagogiques des collèges ont eu à s'impliquer dans le travail en équipe avec le responsable des études puis autour du « passeport orientation formation ». Il s'agit des principaux, principaux adjoints de collège, des CPE, des COP et des professeurs principaux.

## II. Déroulement de l'expérimentation

### A. Actions mises en œuvre

#### 2009 – 2010

Les responsables des études ont pris leurs fonctions le 30 novembre 2009. Ils ont débuté par deux semaines d'intégration dans leur collège. Une formation et un accompagnement des responsables ont été conduits par le Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) de l'académie de Créteil.

Leur formation a commencé par trois jours de regroupement en janvier 2010. Ces journées ont permis d'explorer les représentations individuelles et collectives, d'échanger sur les semaines d'intégration, de conduire une réflexion sur l'éthique, la posture et la déontologie dans la fonction, de se situer dans le réseau partenarial et d'identifier les instances institutionnelles. Il y a eu ensuite une formation de deux jours à l'entretien d'accompagnement, puis des éléments d'information concernant le PDMF et la réforme du lycée. Plusieurs séquences de regroupement ont permis la confrontation des expériences, l'échange des pratiques et une réflexion sur la structuration de la fonction.

Les responsables des études se sont présentés dans les classes de quatrième, la plupart du temps accompagnés du principal du collège ou du professeur principal de la classe. La majorité des élèves participant à un entretien avec le responsable des études y a été envoyée par le professeur principal ou le CPE. Mais certains ont spontanément demandé un rendez vous. De nombreux élèves ont bénéficié de plusieurs entretiens.

Les responsables des études ont assisté aux conseils de classe où ils ont pu éclairer les participants par un regard différent sur certains élèves. Ils ont aussi organisé des activités éducatives.

Le calendrier n'a pas permis de développer une communication à la rentrée scolaire 2009 ce qui a produit quelques réticences parmi les équipes éducatives. De plus, on a constaté des tâtonnements dans la définition de la coordination entre les personnels déjà existants (CPE, COP, Professeurs principaux...) et les responsables des études.

L'accompagnement mené auprès des équipes a montré que dans ces collèges, il règne souvent un climat d'urgence et de tension. Chacun s'efforce de faire le maximum, d'être disponible et à l'écoute, mais le manque de temps est cité partout. Cependant, la formation-action mise en place par le CAFOC dans chacun des quatre collèges avec les équipes pédagogiques et éducatives du niveau concerné, a permis de faire émerger des pistes de travail pour rendre l'apport du responsable des études encore plus intéressant notamment en définissant de façon plus précise les complémentarités avec les autres acteurs.

Les élèves ont apprécié d'avoir une personne avec qui « on peut parler de choses importantes, pas seulement du comportement ».

Quelques points faibles ont été repérés pendant l'expérimentation : le déficit de communication entre les différents pôles du collège, les procédures d'orientation qui restent informelles et le manque de formation à la gestion de conflits.

L'implication du chef d'établissement a un impact fort sur la mobilisation des équipes et la réussite de l'expérimentation.

Le groupe de pilotage a proposé de nouvelles modalités d'accompagnement des équipes pour 2010-2011 grâce aux indications transmises par l'évaluateur.

## **2010-2011**

Les principaux des quatre collèges tests ont été réunis fin août pour leur exposer les premiers éléments recueillis par l'évaluateur ainsi que l'intérêt d'un séminaire inter – établissements et inter catégoriel. Il s'agissait aussi de leur donner des éléments pour présenter l'expérimentation aux personnels des collèges à la prérentrée.

Un séminaire de réflexion avec les équipes des quatre collèges tests a eu lieu début septembre. Il a permis à chacun de s'exprimer. Les réticences envers ce projet ont diminué, même si certaines ont persisté. Cette journée a permis de lancer une nouvelle dynamique avec une volonté de progresser notamment sur la définition des bonnes complémentarités entre le responsable des études et les autres personnels.

On a pu constater l'intérêt de ces échanges entre les quatre collèges qui ont permis d'atténuer les résistances par rapport au projet et de faire évoluer le contour de la fonction de responsable des études par comparaison et analyse des actions mises en place dans chacun des collèges.

Un autre séminaire, organisé début décembre, a permis des échanges sur les actions mises en place depuis le séminaire précédent et auxquelles les responsables des études ont participé. Il s'agissait de repérer les effets constatés, positifs et négatifs, les difficultés rencontrées lors de la mise en place de ces actions ainsi que les points de vigilance nécessaires pour leur réussite. L'action la plus importante des quatre responsables des études a été, en ce début d'année scolaire, l'aide à la recherche de stages en entreprise pour les élèves. Ceci a permis une vigilance sur le « contenu » et les conditions de stages proposés, ainsi qu'une incitation à élargir les pistes de recherche. Cet apport a contribué à une amélioration qualitative des stages ce qui a été unanimement reconnu par les équipes des collèges. Nous avons constaté, lors de ce séminaire, une meilleure coordination entre les différents acteurs et une bien meilleure reconnaissance de l'apport du responsable des études pour les élèves.

Courant février, un classeur intitulé « passeport, orientation, formation » a été fourni à chaque élève de troisième afin de garder une trace des activités visant l'acquisition de la compétence à s'orienter tout au long de la vie. Il lie chaque fois : la découverte des métiers, la découverte des formations ainsi qu'une auto-évaluation et connaissance de soi (mes expériences, mon profil, mes compétences, mes validations, mes résultats scolaires, mes intérêts, mon projet d'orientation). Avec les professeurs principaux, les responsables des études ont guidé les élèves pour remplir ce classeur qui doit permettre de faire émerger les compétences acquises et de mieux les valoriser.

Un nouveau séminaire de travail a réuni les équipes des 4 collèges tests pour étudier les effets des actions mises en place par les responsables des études, les modalités de coordination entre eux et les autres personnels notamment les COP et CPE ainsi que les activités transférables l'année suivante.

Parallèlement, les responsables des études ont été regroupés très régulièrement pour des journées de formation consacrées à l'orientation. Les thèmes abordés ont été : les objectifs de « l'école » et les priorités de l'académie (lutte contre le décrochage scolaire et lutte contre l'illettrisme), la circulaire de rentrée ; le décrochage scolaire, la MGI (définition, les différents acteurs, les actions, ...) ; les voies d'orientation après la classe de troisième et les réformes en cours (rénovation de la voie professionnelle, réforme du lycée) ; les procédures d'orientation, Affelnet, les entretiens d'information, les préinscriptions, les modalités particulières, ... ; le parcours de découverte des métiers et des formations, la notion d'éducation à l'orientation, la cohérence et la continuité des activités, la notion de transversalité ; l'apprentissage des recherches sur le site de l'ONISEP et l'exploitation de toute sa richesse. Des échanges de questionnements et d'expériences ont aussi été faits durant ces formations.

Dans le cadre de journées régulières de regroupement des 4 responsables des études, en sus des contenus de formation, un temps était consacré à l'échange sur les difficultés rencontrées au sein des établissements, qu'il s'agisse de difficultés avec les personnels des collèges ou de difficultés plus « techniques » pour assurer leur mission auprès des élèves. Ces regroupements ont permis des échanges sur les pratiques que les responsables des études mettaient en place au sein de leur collège. Il s'agissait de mutualiser des pistes de travail concrètes et des outils. Par exemple, des axes de travail ont été cherchés concernant l'évaluation des compétences du socle commun du palier 3, notamment les compétences 6 : sociales et civiques et 7 : autonomie et initiative. Enfin, les modalités d'utilisation avec les élèves du classeur « passeport, orientation, formation » ont été étudiées.

## **2011 – 2012**

Des classeurs intitulés « passeport, orientation formation » ont été remis aux huit collèges tests et témoins à destination des élèves de 3<sup>ème</sup>. Ce Passeport permet de garder une trace des activités visant l'acquisition de la compétence 7 du socle commun et notamment celle de savoir s'orienter tout au long de la vie. Il lie chaque fois : la découverte des métiers, la découverte des formations ainsi qu'une auto-évaluation et connaissance de soi.

Le suivi de l'utilisation de ces classeurs, qui a été mis en place, vise à repérer dans quelle mesure, ce qui a été initié par les responsables des études a pu être poursuivi dans les collèges tests, et transféré dans les collèges témoins.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Il n'y a pas eu de partenaire au niveau de l'académie, par contre, chacun des collèges a développé des partenariats locaux notamment pour le développement qualitatif des stages en entreprise et les carrefours métiers.

### 2. Partenaires financiers

<b>Financements</b>	<b>Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	22%
Autofinancement	78%

## C. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage est composé de la CSAIO, responsable académique MGI, pilote du projet, d'une chargée de mission, d'un inspecteur établissements et vie scolaire IA IPR EVS, des inspecteurs de l'information et de l'orientation des trois départements de l'académie, d'une CFC, d'une directrice de CIO, d'un assistant de direction, de l'évaluateur.

L'expérimentation « MISE EN PLACE DE RESPONSABLES DES ETUDES EN EPLE ET LIEN AVEC L'ORGANISATION DES CIO » se déroule sous la responsabilité de la CSAIO, responsable académique de la MGI.

Le suivi opérationnel est réalisé par une chargée de mission au rectorat de Créteil, proviseur honoraire, responsable de la mise en place et du suivi du projet. Elle travaille en étroite collaboration avec les trois inspecteurs de l'information et de l'orientation (IIO) membres du groupe de pilotage et les formatrices du CAFOC, personnes qui constituent le groupe de suivi.

La chargée de mission assure l'organisation du déroulement du projet et de sa mise en œuvre. Elle rencontre régulièrement l'évaluateur. Elle organise le planning des rencontres sur site ou au rectorat, participe à tous les regroupements, anime les réunions de chefs

d'établissement, rédige et diffuse les comptes rendus, rend compte régulièrement de l'avancée du projet à la CSAIO et au groupe de pilotage.

Ce groupe a été réuni au moins deux fois par an.

La chargée de mission a réagi à plusieurs reprises pour résoudre les difficultés rencontrées. En octobre 2009, lors de l'apparition de tracts hostiles au projet dans des collèges de Seine Saint Denis, les principaux pressentis ont été contactés pour donner leur position sur la pertinence de la mise en place d'un responsable des études (certains ont renoncé à participer). Une intervention institutionnelle de l'inspecteur d'académie ainsi qu'une visite de l'évaluateur ont eu lieu dans l'un des collèges où le responsable des études rencontrait des réticences fortes de la part de certains personnels. On a constaté une évolution positive dans ce collège en fin d'année scolaire 2009 – 2010.

Lors de l'analyse du bilan annuel, le constat d'un déficit de communication a conduit le groupe de pilotage à organiser une réunion des principaux des collèges tests avant la rentrée 2010 afin de leur transmettre une restitution des constats du CAFOC et de l'évaluateur, d'échanger, de définir une stratégie de communication à la prérentrée, et de conduire une réflexion sur les besoins 2010 – 2011. Ainsi, plusieurs séminaires d'échanges ont été organisés.

Fin septembre 2010, les deux formatrices du Centre Académique de Formation Continue (CAFOC) de l'académie de Créteil ont quitté l'expérimentation de façon imprévue. La chargée de mission a repris leurs activités et notamment assuré les regroupements des responsables des études. Une directrice de CIO a assuré de décembre 2010 à mai 2011, une formation des responsables des études sur le volet orientation.

La chargée de mission a donc pris en charge l'organisation des séminaires, les plannings de rencontres, les relations avec les collèges participant à l'expérimentation ainsi que la coordination des différents intervenants.

Les participants ainsi que l'évaluateur ont reçu régulièrement des comptes rendus des réunions des comités de pilotage et du groupe de suivi.

La CSAIO, la chargée de mission et l'évaluateur ont participé à la journée d'échanges du 2 décembre 2010 organisée par le FEJ. Cette journée a permis des échanges intéressants avec d'autres expérimentateurs et évaluateurs.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Modélisation du dispositif expérimenté**

- mise en place d'un personnel dédié pour suivre les élèves d'un niveau scolaire tout au long de leur scolarité, notamment au travers d'entretiens individuels
- formation et accompagnement de ces personnels
- animation de séminaires de réflexion pour créer une synergie des équipes autour des responsables des études.

Il a rapidement été établi que pour des raisons de coût, une telle expérimentation ne pouvait être généralisée (une personne dédiée pour suivre/accompagner tous les élèves d'un niveau, en sus du personnel existant). La généralisation de la mise en place des préfets des études dans les établissements ECLAIR s'est faite avec deux personnes au maximum par établissement, ces personnes intervenant en heures supplémentaires pour assurer cette mission. Une deuxième différence importante se trouve dans le fait que le responsable des études n'intervenait pas dans l'évaluation des élèves alors que le préfet des études qui est

enseignant ou CPE va participer à l'évaluation. C'est, en tenant compte de ces différences, qu'est abordé le chapitre suivant.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### 1. Public visé

Le public des collèges « réseaux ambition réussite », devenus ECLAIR a particulièrement besoin d'accompagnement. La satisfaction des élèves interrogés l'a montré.

Pour les « préfet des études », ils peuvent, la première année du suivi d'un niveau, donner la priorité aux élèves doublants ou en grande difficulté scolaire; puis l'année suivante, suivre les nouveaux arrivants et les élèves visiblement en difficulté pour définir un projet professionnel et de poursuite d'études. Il semble cependant important de ne pas exclure les élèves qui sollicitent un entretien de façon volontaire.

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

La formation des responsables des études n'appelle pas de remarques particulières puisque les préfets des études sont recrutés parmi les personnels déjà en place dans les collèges. Cependant, on peut signaler qu'une formation à la gestion des conflits serait un apport intéressant.

L'animation des équipes :

En fin de 2<sup>ème</sup> année, lors d'un séminaire, les équipes ont travaillé autour de 3 thèmes :

- A quel niveau considère-t-on que l'intervention du responsable des études est pertinente au plan de l'orientation ?
  - o Les participants ont repéré plusieurs bonnes pratiques ainsi que leurs effets (voir ci-dessous), ont déterminé des points de vigilance et proposé des pistes d'actions pour l'accompagnement des élèves en partant de l'avis du conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre sur leurs vœux provisoires pour les guider dans la formulation de leurs vœux définitifs.
- Que peut apporter le responsable des études au plan de l'évaluation des compétences transversales ?
  - o Les participants ont estimé que le responsable des études pouvait informer les élèves sur les compétences transversales, expliciter la formulation de ces compétences puis aider les élèves à repérer et formaliser leurs propres compétences. Le responsable des études est un contributeur qui apporte une vision sur les élèves complémentaire de celle des enseignants mais il n'a pas vocation à être évaluateur.
- Repérer les avancées permises par la présence du responsable des études : comment faire pour pérenniser ces avancées et les inscrire dans la vie de l'établissement ?
  - o Il n'a pas été possible de dégager ce jour là des pistes de travail. En effet, les participants étaient déçus de la non pérennité du responsable des études et inquiets de leur future situation professionnelle en septembre 2011. On a aussi noté un changement complet d'attitude des CPE et COP puisqu'à des

réticences initiales, a succédé une demande forte de pérenniser la fonction du responsable des études.

Ce problème de pérennité ne se rencontre pas pour les préfets des études. On peut cependant noter, que la mise en place d'un travail en équipe autour d'une nouvelle fonction rencontre des réticences et qu'il faut un accompagnement à long terme pour faire évoluer les mentalités et les pratiques.

Parmi les activités mises en place par le responsable des études, celles qui ont eu un effet particulièrement positif pour les élèves concernent la gestion et le suivi des stages en entreprise. Les pistes d'améliorations repérées lors de l'expérimentation sont :

- Stages en entreprise
  - Aider les élèves à préparer un CV et une lettre de motivation
  - Avoir un suivi centralisé des lieux de stages afin d'éviter que plusieurs élèves de différentes classes ne fassent leur stage au même endroit. Ceci permettra de constituer une banque de ressources stages
  - Ne pas faire à la place des élèves, mais leur donner des conseils, des codes (comment s'exprimer, se présenter...), relancer régulièrement ceux qui n'ont pas signé leur convention
  - Choisir une date de stage différente entre les collèges du secteur pour éviter la concurrence
  - Choisir une date de stage qui laisse le temps d'affiner le projet de l'élève
  - Organiser une visite sur le lieu de stage des élèves (ou au minimum un appel téléphonique)
  - Evaluer le rapport de stage écrit et sa présentation orale
- Valorisation du stage
  - Une présentation orale du compte rendu de stage devant un jury est un exercice permettant de développer plusieurs compétences et aussi de préparer l'oral du DNB
- Mini stages
  - Les mini stages ou visites de sections professionnelles par petits groupes ont eu un apport positif dans la préparation des projets de poursuite d'études (de même que les forums ou carrefours métiers organisés dans les collèges)

On a aussi repéré que le responsable des études permettait une articulation entre l'individuel et le collectif et qu'il pouvait être un levier pour entraîner les professeurs principaux dans des actions collectives.

Utilisation du classeur « passeport, orientation, formation »

Quatre collèges ont donné le classeur à chacun des élèves d'un niveau de 4<sup>ème</sup> ou de 3<sup>ème</sup>. Ce classeur a été complété par les élèves avec les professeurs principaux, le plus souvent en heure de vie de classe.

Dans un des collèges, les intercalaires n'ont pas été gardés, mais le classement s'est fait de façon chronologique à partir d'un planning annuel réalisé par la COP.

Les classeurs ont été remplis avec les éléments suivants :

- calendrier prévisionnel des heures de vie de classe
- compte rendu d'activités pour cerner le profil de l'élève et sa personnalité,
- classement des journées portes ouvertes en fonction du projet de poursuite d'études (avec organisation de quelques visites collectives),
- fiche concernant les épreuves du brevet des collèges,
- offres de formation des lycées du secteur,
- plusieurs fiches métiers,
- fiche conseil pour rédiger une lettre de motivation,
- lettre de motivation pour la recherche du stage en entreprise,
- rapport de stage en entreprise avec une grille d'évaluation,
- note réalisée par l'élève pour sa présentation orale du rapport de stage,
- note réalisée par l'élève résumant la présentation orale du rapport de stage des autres élèves de la classe,
- note préparant la passation d'un oral concernant le projet de poursuite d'études de l'élève (oral permettant d'évaluer les compétences 6 et 7),
- résumé sur les mini-stages de découverte des sections professionnelles

Parmi les difficultés rencontrées, les enseignants ont souvent cité le fait que les élèves n'avaient pas toujours le classeur avec eux et qu'il y avait eu des documents perdus. Certains enseignants l'ont gardé dans la classe au premier trimestre, et deux des collèges ont choisi de ranger les classeurs au CDI. La mise en place progressive du web classeur a été abordée et semble intéressante pour les enseignants mais seulement en complément du classeur car il est important que les élèves aient des outils concrets avec une trace papier. De plus, l'accès aux salles informatiques est restreint, voir impossible en classe entière. Un des collèges signale des difficultés techniques de connexion et souhaite continuer avec le classeur l'an prochain.

Plusieurs enseignants ont signalé que ce classeur avait permis des discussions en famille autour de l'orientation.

Dans deux collèges, les classeurs ont été donnés aux professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> et seuls quelques uns les ont utilisés de façon intéressante.

Dans les deux autres collèges, les classeurs n'ont pas été donnés, les principaux ayant préféré commencer par une réflexion des équipes sur les modalités d'accompagnement des élèves pour la préparation de leur projet de poursuite d'études. Ces travaux ont abouti, puisque les classeurs seront donnés aux élèves de classe de 3<sup>ème</sup> à la rentrée 2012 dans l'un des collèges, en classe de 5<sup>ème</sup> dans l'autre.

On voit, au travers de l'utilisation du classeur, que c'est un bon support qui a incité les équipes à se poser des questions sur une utilisation qui apporte une aide et permet un suivi de la préparation du projet de poursuite d'études des élèves. Plusieurs pistes ont été explorées par les équipes et sept collèges sur huit sont en train de préparer de nouvelles fiches pour l'utilisation du classeur à la prochaine rentrée. On a pu constater que les améliorations de la gestion et de l'exploitation des stages en entreprise se sont poursuivies même si le manque de temps est souvent un frein au développement des activités mises place par le responsable des études.



Le 6 juin 2012 s'est tenue une journée académique de regroupement des préfets des études. Parmi les thèmes abordés au cours de cette journée, on peut citer :

- comment développer sa capacité à accompagner les élèves et à coordonner les différents dispositifs de suivi et de remédiation pédagogique,
- la continuité école collège,
- la prévention du décrochage scolaire,
- le développement du projet personnel des élèves.

Ce dernier point a été développé par une des responsables des études qui est maintenant CPE dans le même collège. Elle a présenté son rôle pendant les deux années de l'expérimentation et comment, au fil des entretiens, elle a gagné la confiance des élèves, y compris les plus réticents. Son propos a été complété par le témoignage de deux élèves qui ont détaillé l'évolution de la construction de leur projet. Ces deux jeunes filles, qui réussissent maintenant en seconde, ont regretté de ne pas disposer d'un tel suivi individualisé au lycée.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- Les partenariats se situent au niveau de chaque établissement. Les partenaires locaux sont en général les municipalités, les associations, certains services du conseil général... Ils sont plus ou moins développés suivant les collèges. Chaque collège dispose d'un référent parmi les coordonnateurs de la Mission Générale d'Insertion. Ceux-ci ont créé des liens étroits avec ces partenaires. Ils aident les collèges dans le développement des partenariats de proximité.
- Entre avril et juillet 2011, la chargée de mission a réalisé avec chacun des responsables des études, un entretien bilan et un positionnement concernant sa recherche d'emploi pour l'année suivante. Les quatre responsables des études ont été recrutés comme contractuels au 1<sup>er</sup> septembre 2011 dans l'académie de Créteil : trois sur une fonction de CPE, une sur un emploi de COP. L'une des responsables des études a pu être nommée dans le même collège. Force est de constater, que c'est dans ce collège que la poursuite des activités engagées et l'utilisation des classeurs ont été les plus développées. Par ailleurs, certains CPE qui s'étaient montrés assez réticents au début de l'expérimentation au cours de l'année scolaire 2009 – 2010, ont accepté de devenir préfets des études en septembre 2011.

### 4. Impacts sur la structure

- Le lien entre l'expérimentation et la mise en place des préfets des études s'est construit progressivement. La CSAIO, la chargée de mission et l'évaluateur ont été invités à présenter l'expérimentation et ses premiers enseignements, lors d'un séminaire concernant la préparation d'un guide pratique à destination des préfets des études, organisé par la DGESCO en mars 2011. Ce travail de liaison a continué au sein de l'académie pour aboutir au séminaire du 6 juin.

## Conclusion

Même s'il a été difficile pour les équipes des quatre collèges tests de voir comment réinvestir les enseignements tirés de cette expérience dans leurs pratiques, une fois les responsables des études partis, il a été constaté, au travers de l'utilisation du classeur

passport-orientation-formation, un changement de regard porté sur les élèves. Une partie importante des professeurs, des CPE, des COP ont montré un réel investissement sur la question de l'avenir des élèves et ont, de ce fait, participé aux activités mises en place pour la préparation du projet de poursuite d'études des élèves. Ils ont aussi pris en compte l'importance du développement de la complémentarité entre les différents acteurs au sein du collège.

**Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)